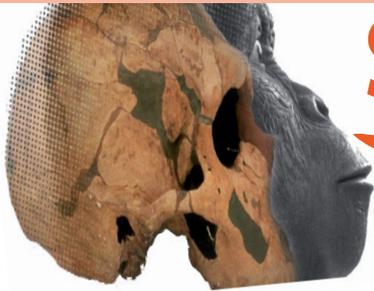




Etat de la corruption au Burkina: Une légère amélioration. P.5

- Compte rendu du Conseil des ministres de ce mercredi 29 juin 2016. P.8
- Hommes d'affaires franco-burkinabè: Ils ont fumé le calumet des affaires. P.3

L'information des campus et des centres de recherche pour le monde, L'information du monde pour les campus et les centres de recherche



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien N° 073 du samedi 02 juillet 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Version numérique

- Activités du Gouvernement. P.7
- Jobs Campus. P.11
- Nouvelles des Campus. P.16

Education

B A C SESSION 2016 dans la Bougouriba L'heure de la moisson a sonné

Région du Sud-Ouest



Proclamation des Résultats par les membres du Secrétariat

Le Baccalauréat session de 2016 a débuté comme partout ailleurs dans la Bougouriba le Mardi 21 Juin 2016. L'ouverture des enveloppes donnant le top départ des épreuves

écrites du premier tour a été faite par Madame le Haut -commissaire Aminata Tarnagda accompagnée des autorités militaires et para-militaires de la Province. Elle a salué

le dévouement des acteurs et a souhaité que les épreuves se déroulent dans la sérénité, la rigueur et la vigilance.

Suite page 2.

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Suite page 1



Les candidats en attente de la proclamation des résultats

Deux Jurys : le jury 272 des séries A 4 et A 5 puis le Jury 273 de la série D sont logés au Lycée Provincial de Diébougou.

Le Président du Jury le Docteur K. Landry Guy Gabriel Yaméogo a en charge les Lycées : Pierre Kula, Municipal, Provincial de Diébougou et les Lycées Départementaux de : Iolonioro et Gnonan Kam de Dolo et enfin les candidats libres.

Depuis le début des épreuves jusqu'à

nos jours 30 juin 2016, aucune difficulté n'a été signalée. Les résultats du premier Tour sont tombés et c'est les séries A 4 et A 5 qui ont enregistré un très faible score a dit le Président du Jury.

Ce 30 Juin 2016, autour de douze heures, les résultats du premier Tour des Admis et admissibles sont connus.

Dans le Jury 272 A 4 sur cent soixante-seize (176) présents dont soixante-trois (63) filles, vingt et un (21) sont admis au premier tour dont six (06)

filles avec un pourcentage de 11,93% et quarante-neuf (49) candidats vont au second tour. Le Jury A 5 s'en sort avec zéro admis et zéro admissible sur un total d'Un (1) candidat. Dans le Jury 273 série D, sur cent treize (113) présentés, trente-deux (32) sont admis pour le premier tour dont treize (13) filles soit un pourcentage de 31,69%. Vingt-neuf (29) candidats vont au Second tour dont quatre (04) filles.

Pour le Docteur K. Landry Gabriel Yaméogo, les résultats sont plus ou moins satisfaisants pour la série D et très insuffisants pour les séries A 4 et A 5. Il soutient que les correcteurs ont usé de vigilance et de rigueur tout en mettant à profit la conscience professionnelle.

En attendant le 4 Juillet pour les épreuves du second tour, le Président des Jurys félicite les admis et encourage les admissibles tout en les exhortant à reprendre les cahiers pour de meilleurs résultats au second tour.

Frédéric Pooda pour SCI



Conseil pratique de la Gendarmerie Nationale: les cas suspects dans votre environnement à déclarer

1er cas suspect

□ : un individu que vous n'avez jamais vu dans votre environnement et qui semble vouloir être discret, est suspect... Demandez lui ce qu'il veut ou vérifiez avec au moins un de vos voisins pour vous rassurer qu'il est connu par au moins une personne.

Si vous ne pouvez vérifier, identifiez son moyen de déplacement (marque ,plaque d'immatriculation...) et observez le. Est- il seul ? Connaissez vous au moins un de ses accompagnants? Retenez leurs caractéristiques physiques.

Si vous constatez qu'il est armé, alertez la Police ou la Gendarmerie. (numéros d'urgence: le 16, le 17 et le 1010 plus les numéros des brigades et des Commissariats les plus proches).

GN-Burkina Faso/Communication de la GN avec la population

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Hommes d'affaires franco-burkinabè Ils ont fumé le calumet des affaires

Région du Centre



S.E.M. Gilles Thibault, ambassadeur de la France au Burkina était l'invité d'honneur de ce dîner

« La Place de la France parmi les Partenaires Techniques et Financiers Bilatéraux du Burkina-Faso ». C'est sous ce thème que s'est tenu le dîner-débat organisé par le Club des hommes d'affaires franco-burkinabè ce jeudi 30 juin 2016 à Ouagadougou. Son S.E.M. Gilles Thibault, Ambassadeur de la France au Burkina et pour qui « la France entretient avec le Burkina Faso une relation unique », a été l'invité d'honneur ; une occasion dont les hommes et femmes d'affaires franco-burkinabè se sont refusé de se priver. La nouvelle pour ceux-ci c'est qu'ils pourront désormais voir la durée de leur visa équivaloir à celle de leur passeport, et les passeports diplomatiques ne seront plus valables que pour les diplomates. Ils auront donc fumé le calumet des affaires !

C'est la salle de conférence, au 7e étage, de Bravia Hotels qui a servi d'espace pour le dîner-débat du Club des hommes d'affaires franco-burkinabè, ce 30 juin 2016 à Ouagadougou. Les membres de ce club ont reçu S.E.M.

Gilles Thibault, ambassadeur de la France au Burkina depuis 2013, comme invité d'honneur.

Selon le Président dudit club, cette rencontre vise à rappeler le lien d'amitié entre le Burkina Faso et la France. L'exposé du représentant diplomatique de l'Hexagone s'est axé principalement sur la politique, l'économie et la sécurité, domaines où la France apporte sa contribution ne serait-ce que dans l'ancrage démocratique avec les récents événements et dans la sécurisation des biens et des personnes lors des récentes attaques terroristes.

S'il est reproché à la France de ne pas s'intéresser aux activités minières, S.E.M. Gilles Thibault pense que la France contribue à sa manière à l'économie du Burkina Faso à travers les différentes entreprises françaises. « Il y a les entreprises françaises qui sont là, qui créent de l'emploi, qui créent de la richesse, qui paient des impôts, qui sont les premiers contributeurs au budget de l'Etat (burkinabè). L'apport de la France est considérable, c'est de mobiliser ces entreprises et les autres

partenaires internationaux qui s'intéressent au pays (le Burkina Faso) », a précisé le diplomate français.

Au sortir de ce dîner-gala, M. B. Mathieu Bayala n'a pas caché sa satisfaction : « Nous avons été très satisfaits de cette rencontre. Nous pensons que nous sommes en étroite collaboration dans l'ensemble du pays que ce soit dans les domaines commercial, économique, socioéducatif et sanitaire, la France est présente et c'est important de le dire et de le reconnaître ».

Et la nouvelle de ce jour-là c'est que désormais tout homme d'affaires doit se soumettre à la règle qui sied en la matière avec un visa dont la durée de vie équivaut à peu près à celle du passeport. En termes clairs, pour avoir un visa français désormais, il faut introduire la demande une quinzaine au moins et les passeports diplomatiques ne seront valables que pour les diplomates.

Aris Somda pour Sciences Campus Infos



Annonces

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Etat de la corruption au Burkina Une légère amélioration

Région du Centre



Dr Claude Wetta qui remet symboliquement un rapport du REN-LAC au contrôleur général d'Etat, Pr Luc Marius Ibriga

Le Réseau national de lutte contre la corruption (REN-LAC) a présenté ce jeudi 30 juin 2016 son rapport 2015 sur l'état de la corruption au Burkina Faso. L'objectif de ce rapport est d'informer la population et les gouvernants sur l'évolution du phénomène. Mais aussi d'interpeller toutes les couches sociales à s'impliquer dans la lutte contre cette gangrène.

Ce jeudi 30 juin, aux Archives nationales, le point de presse du REN-LAC a porté sur la présentation d'un rapport final de cent dix-neuf (119) pages sur l'état de la corruption en 2015.

Le REN-LAC estime le taux de corruption au Burkina courant 2015 à 87, 4%. Un taux visiblement inférieur à celui de 2014 qui était de 91%. Selon le secrétaire exécutif du Réseau national de lutte contre la corruption (REN-LAC), le Dr Claude Wetta, « le trio des services perçus comme les plus corrompus reste inchangé ». Il s'agit des marchés publics, de la douane et de la police municipale qui occupent respectivement les trois (03) premiers rangs. S'en suivent la Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM), les impôts et la justice. Les services tels que la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse

autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) qui occupent le bas de la liste aux 17ème et 18ème places apparaissent pour la première fois dans le rapport du REN-LAC.

Pour le secrétaire exécutif du réseau, au regard des événements d'octobre 2014, le phénomène de la corruption était au centre des préoccupations qui avaient motivé la population à sortir. A cet effet, il s'attendait à ce que les résultats de l'année 2015 soient « très bien différents » de ceux des années précédentes au vu du contexte socio-politique du Burkina Faso en 2015. « L'année 2015 est une année particulière pour notre pays. Malheureusement ou heureusement, les résultats sur l'état de la corruption dans notre pays lors de cette année ne sont pas très différents de ceux qu'on a l'habitude de voir », a déclaré Dr Claude Wetta.

Le rapport 2015 du REN-LAC dénonce malheureusement, le manque d'exemplarité qui a caractérisé la conduite des affaires pendant la période de la transition bien que des améliorations institutionnelles et législatives aient été apportées pendant cette phase. Il s'agit entre autres de l'adoption de la loi portant prévention et répression de la corruption, la réforme de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et

de lutte contre la corruption (ASCE-LC), l'adoption des lois portant modifications du statut de la magistrature et du conseil supérieur de la magistrature. Ces mesures contribueront à renforcer l'indépendance de ces structures et leur pouvoir en matière de lutte contre la corruption.

Le rapport du REN-LAC présente l'état des lieux de la corruption, sensibilise la population et permet à un certain nombre de structures de prendre connaissance du phénomène, a indiqué son secrétaire général.

Par ailleurs, le réseau a reconnu ses efforts consentis ainsi que ceux de la presse en matière de lutte contre la corruption. Dans cette dynamique, elle a fait des recommandations qui consistent entre autres en : la mise en place d'une chaîne pénale spéciale pour sanctionner les crimes économiques, l'amélioration de la commande publique, l'exclusion définitive des procédures de mise en concurrence des marchés publics des entreprises déclarées 2 fois défaillantes ou épinglées pour des faits d'atteinte à la probité ou coupables de fraudes fiscales,...

Pour plus de rayonnement en matière de gouvernance, le REN-LAC compte instaurer, outre le Prix de la lutte anti-corruption (PLAC), un prix de la transparence pour encourager les services qui ont consentis des efforts en matière de bonnes gouvernance et de lutte contre la corruption.

Il faut noter que le sondage 2015 sur la corruption a été réalisé du 2 au 16 novembre dernier dans les treize (13) chefs-lieux de régions et dans la ville de Pouytenga dans le région du Centre-Est. Deux mille (2000) personnes dont l'âge est supérieur ou égale à 20 ont été concernées par cette enquête.

Au regard des résultats affichés par ce rapport, de nombreuses actions restent toujours à entreprendre pour contrer le phénomène.

Bernadette DEMBELE pour SCI

Journée postale 2016 Un cadre de réflexion pour l'amélioration du secteur

Région du Centre



Selon le président de l'ARCEP, Tontama Charles Millogo, l'avenir du secteur postal dépend de sa capacité à innover et à créer de nouveaux produits et services.

L'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a refermé ce jeudi 30 juin 2016 à Ouagadougou, la 5ème édition de la Journée postale. Ouvert depuis le 28 juin, durant 3 jours de travaux, il s'est agi pour les acteurs du secteur de la poste d'échanger et de partager leurs expériences afin de trouver des solutions qui puissent améliorer le secteur.

Selon Tontama Charles Millogo, le président de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), le secteur postal a généré un chiffre d'affaires de plus de 1.300.000 F CFA et emploie plus de 1200 agents. A l'entendre, « la poste reste un acteur qui peut véritablement permettre à l'Etat de développer l'inclusion financière ». Conscients du rôle essentiel que ce secteur oc-



« La poste doit développer le commerce électronique et apporter les colis qui sont commandés par les clients dans les délais », a souligné le parrain de la Journée postale, Sommanogo Koutou.

cupe dans l'économie nationale, les acteurs de ce domaine ont surtout axé leur réflexion sur des perspectives qui pourront développer le secteur suite à la concurrence grandissante de la poste par les technologies de l'information et de la communication. D'où cette 5ème édition placée sous le thème "Cinq ans de régulation postale au Burkina Faso : bilan et perspectives".

Pour le président de l'ARCEP, le numérique constitue une concurrence pour la poste mais les acteurs doivent saisir cette occasion pour développer le secteur car elle lui ouvre de nouvelles opportunités et perspectives. « Le commerce électronique permet aux gens de pouvoir acheter en ligne mais après, il faut transporter ces colis. Aussi, au niveau du numérique, le problème de certification et de sécurité est un marché que la poste doit saisir

», a-t-il poursuivi. A cet effet, il a invité l'ensemble des acteurs de la poste à pouvoir saisir toutes ces opportunités afin de permettre véritablement l'ancrage numérique. « Le numérique se développe mais elle aura besoin de la poste pour véritablement s'ancrer au niveau des populations », a ajouté Tontama Charles Millogo. Du 28 au 30, plusieurs modules ont été vus par les acteurs de la poste afin de promouvoir le secteur. Ce sont entre autres défis et opportunités du commerce postal, perspectives de régulation postale... Les différents textes qui régissent les activités postales, la politique du gouvernement dans le secteur des postes ont été revisités.

Pour le parrain de la cérémonie, par ailleurs ministre des ressources animales et halieutiques, Sommanogo Koutou, la poste doit s'adapter au transport des colis envoyés par internet et initier cette commande. « Ce sont des ouvertures pour le secteur. Sur le plan international, plus l'électronique s'intensifie, plus les colis et les paquets augmentent en chiffre d'affaires », a-t-il déclaré. Il a ajouté que l'Etat dépensait environ cent cinquante (150) millions par an pour ses courriers. « Nous transportons toujours des documents, je pense que c'est un créneau que les opérateurs économiques peuvent creuser avec des contrats, des protocoles d'accord pour prendre vraiment en charge le courrier », a-t-il conclu.

Bernadette DEMBELE pour SCI

EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

www.jobs-campus.com





Le Président du Faso lance les travaux de construction de la mine d'or de Houndé

Région des Hauts -Bassins



S.E.M Rock Marc Christian KABORE, Président du Faso

Le Président du Faso, S.E.M. Roch Marc Christian KABORE a procédé au lancement des travaux de construction de la mine d'or de Houndé, dans la province du Tuy, région des Hauts-Bassins le jeudi 30 juin 2016 dans la dite localité.

Le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Salifou DIALLO et plusieurs personnalités dont des membres du gouvernement y étaient présents. La population de la province du Tuy est sortie nombreuse pour être témoin de cet important événement.

Arrivé à Houndé peu après 9 heures, le Président du Faso a été accueilli par le gouverneur de la région des Hauts-Bassins, Monsieur Antoine ATIQU et les autorités locales. La population de la province du Tuy s'est fortement mobilisée pour accueillir Roch Marc Christian KABORE tout au long du parcours menant à son pied à terre et sur le site de la cérémonie.

Avant le lancement des travaux de la mine, le président de la délégation spéciale de la commune de Houndé, Monsieur Roland GUINGUERE a souhaité la bienvenue

au chef de l'Etat. Le chef coutumier de Houndé a pour sa part, fait des bénédictions pour le bon déroulement de la cérémonie et pour une bonne exécution des travaux de construction de la mine.

Quant au représentant des personnes déplacées, il s'est réjoui de l'avènement d'une nouvelle mine à Houndé tout en émettant des doléances : recrutement de toutes les personnes qualifiées de la localité et en âge de travailler, octroi de micro-crédit aux femmes, construction d'une école et d'un centre de santé pour les populations déplacées.

Pour le Président directeur général d'Endeavour Mining, société qui exploitera la mine d'or de Houndé, Monsieur Sébastien de MONTESSUS, le lancement de cette mine est le début d'une aventure industrielle et humaine. Il a indiqué que la mine produira 6 à 8 tonnes d'or par an avec un chiffre d'affaires de 175 milliards de F CFA. 1800 emplois directs et indirects seront créés et 95 % de ces emplois seront destinés à la main d'œuvre locale. Il a ajouté que les communautés et les personnes déplacées seront bénéficiaires d'infrastructures à travers le volet social de la mine : construction de dispensaire et

d'une école, réalisation de forages chaque année.

Endeavour Mining intervient déjà au Burkina avec la mine d'or de Karma et son PDG a confié que les deux mines généreront 7 à 10.000 emplois sur 3 ans et les taxes que l'Etat devrait engranger, toujours avec les deux mines, s'élèveront à 20 milliards de F CFA.

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Monsieur Alpha Omar DISSA a indiqué que le lancement de la mine d'or de Houndé, portera à 10 le nombre de mines d'or au Burkina Faso, ce qui augmentera la production aurifère.

Il a fait savoir que le site de Houndé a une réserve d'or estimée à 48, 210 tonnes d'or et la mine a une durée de vie de 8 ans. Le ministre DISSA a invité la société minière à respecter les engagements pris avec la population et a également exhorté celle-ci à adhérer au projet et privilégier le dialogue dans un climat apaisé.

**La Direction de la Communication de la
Présidence du Faso**



Compte rendu du Conseil des ministres de ce mercredi 29 juin 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 29 juin 2016, en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 14 H 00 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la programmation des régions pour abriter la commémoration de la fête nationale.

La programmation en cours prend fin en 2017 avec la région du Sud-Ouest à Gaoua.

Le Conseil a marqué son accord pour une nouvelle programmation de la commémoration de la fête nationale en vue de permettre aux forces vives et aux différents acteurs de mieux préparer les festivités.

La nouvelle programmation se présente ainsi qu'il suit :

- 2018 à Manga, dans la région du Centre-Sud ;
- 2019 à Banfora, dans la région des Cascades ;
- 2020 à Ziniaré, dans la région du Plateau Central ;
- 2021 à Tenkodogo, dans la région du Centre-Est.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté six (06) rapports.

Le premier concerne l'exécution financière des budgets des collectivités territoriales au titre de la gestion 2014.

Au titre des recettes des collectivités territoriales, 94,50 milliards francs CFA ont été mobilisées sur une prévision de 137,40 milliards francs CFA, soit une baisse de 16,78% comparativement à 2013.

Au titre des dépenses, 56,96 milliards francs CFA ont été effectués sur une prévision de 137,20 milliards francs CFA, soit un taux d'exécution de 41,52%.

En termes de fonctionnement, 62 Collectivités territoriales dont 51 communes rurales et 11 communes urbaines sont déficitaires.

En termes d'investissement, 29 Collectivités territoriales dont 25 communes rurales et 4 communes urbaines sont déficitaires.

Le Conseil a instruit les ministres concernés de prendre les dispositions idoines en vue d'élargir l'assiette fiscale des Collectivités territoriales par la promotion du civisme fiscal et le développement des infrastructures marchandes en vue d'accroître les ressources propres.

Le deuxième est relatif à une ordonnance portant autorisation de ratification de l'accord de financement conclu le 17 mai 2016 à Jakarta en République d'Indonésie entre le Burkina Faso et la Banque islamique de développement (BID). D'un montant de 25,94 millions d'Euros, soit 17,01 milliards de francs CFA, ce financement contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans les régions du Centre-Ouest et du Nord.

Le troisième concerne le Projet d'évaluation automatique des véhicules usagers importés au Burkina Faso (Projet COTEC).

Ce Projet vise à doter l'administration des douanes d'un outil moderne et performant lui permettant de maîtriser la valeur en douane des véhicules automobiles usagés importés et de lutter contre la fraude et les mauvaises pratiques.

Le quatrième est relatif à une ordonnance portant autorisation de ratification de l'accord de financement conclu le 17 mai 2016 entre le Burkina Faso et la Banque islamique de développement (BID) pour le financement du Projet de construction et de bitumage de la route nationale N°17 Guiba-Garango.

Ce financement, d'un coût total de 45,02 millions d'euros, soit 29,5 milliards de francs CFA servira au bitumage du tronçon de la route Guiba-Garango, long de 72 km.

Le cinquième est une ordonnance portant autorisation de ratification de l'accord de financement conclu le 17 mai 2016 à Jakarta en République d'Indonésie entre le Burkina Faso et la Banque islamique de développement (BID) pour le financement du Projet de développement agricole de Pensa-Liptougou.

D'un montant de 19,34 millions de dollars US, soit 11,2 milliards francs CFA, ce financement est destiné à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans les régions du Centre-Nord et de l'Est.

Le sixième est relatif aux conclusions de l'audit de la dette intérieure, au 31 décembre 2015, réalisé par l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC) et des modalités d'apurement de la dette intérieure régulière.

A la date du 31 décembre 2015, la situation de la dette intérieure globale recensée est évaluée à deux cent douze milliards quatre cent trente-quatre millions huit cent sept mille quatre-vingt-neuf (212 434 807 089) francs CFA dont un montant de soixante-quinze milliards deux cent cinquante-huit millions deux cent soixante-cinq mille deux cent quarante-neuf (75 258 265 249) francs CFA au niveau des ministères et des institutions et cent trente-sept milliards cent dix-huit millions soixante-trois mille quatre cent trente-six (137 118 063 436) francs CFA au titre des créances des sociétés d'Etat sur l'Etat.

La dette intérieure régulière est estimée à cent cinquante-huit milliards cent quarante-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix mille quarante-cinq (158 149 790 045) francs CFA.

Le Conseil a instruit tous les ministres concernés de prendre les dispositions idoines pour mettre en place un plan d'apurement des dettes intérieures régulières des ministères et institutions et des arriérés de créances des sociétés d'Etat sur l'Etat.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté un rapport relatif à deux (02) décrets portant respectivement création d'emplois et nomination d'un enseignant à l'Université Ouaga II dans l'emploi de maître de conférences.

L'adoption de ce rapport permet la création de trois (03) emplois dont un Maître de conférence en Economie, un Maître assistant en Sciences économique et de gestion à l'Unité de formation et de recherche en Sciences économique et de gestion (UFR/SEG) et un Maître assistant en Sciences juridiques et politiques (UFR/SJP).

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Conseil a adopté un décret portant adoption des statuts de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

L'adoption de ce décret vise à conformer les statuts de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) aux dispositions du décret N°2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère administratif (EPA).

II. NOMINATIONS

II. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Monsieur Rasmané OUANGRAOUA, Mle 10 933 V, Contrôleur général de Police, 1ère catégorie, 5ème grade, 1er échelon, est nommé Chargé de missions ;
Madame Maïmouna OUATTARA/THIOMBIANO, Mle 23 537 C, Administrateur civil, 1ère classe, 9ème échelon, est nommée Chargée de missions ;

Monsieur Rémy TAÏTA, Mle 12 636 A, Commissaire divisionnaire de Police, 3ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

Monsieur Yacouba Jean Yves MANLY, Mle 012 647 J, Commissaire divisionnaire de Police, 1ère catégorie, 2ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

Monsieur Tama YARO, Mle 12 811 T, Commissaire divisionnaire de Police, 1ère catégorie, 1er échelon, est nommé Chargé de missions ;

Monsieur Yemdaogo Thomas DAKOURE, Mle 11 116 L, Contrôleur général de Police, est nommé Conseiller technique ;

Monsieur Kalifara SERE, Mle 18 180 U, Administrateur civil, 3ème classe, 5ème échelon, est nommé Conseiller technique ;

Monsieur Georges Marie COMPAORE, Officier, est nommé Conseiller technique ;

Monsieur Naba OUEDRAOGO, Mle 018 185 U, Administrateur civil, 3ème classe, 5ème échelon, est nommé Conseiller technique ;

Monsieur Moussa Théophile TAPSOBA, Mle 22 909, Commissaire principal de Police, 3ème grade, 1er échelon, est nommé Directeur provincial de la Police nationale du Tuy.

B. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Madame Minata SAMATE/CESSOUMA, Mle 26 743 W, Ministre plénipotentiaire, 3ème classe, 4ème échelon, est nommée Chargée de missions ;

Monsieur Passida Pascal GOUBA, Mle 104 416 L, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur des affaires juridiques et du contentieux ;

Madame Edjiou Nafissatou DJIGMA/KANMOUNI, Mle 208 207 T, Conseiller des affaires étrangères, 1ère catégorie, 4ème échelon, est nommée Directrice des organisations spécifiques ;

Monsieur Hermann Yirigouin TOE, Mle 118 840 C, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur des organisations internationales.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Monsieur Boubié Toussaint BASSOLE, Mle 27 733 L, Maître assistant en économie, catégorie P2, 1er échelon, est nommé Maître de conférences en économie à l'Unité de formation et de recherche en Sciences économique et de gestion (UFR/SEG) de l'Université Ouaga II pour compter du 17 juillet 2015 ;

Monsieur Judicaël Salam Téwindé GUERE, Mle 212 351

A, Conseiller en économie et développement, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;

Monsieur Bouraima KABORE, Mle 40 334 Z, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;

Monsieur Honoré TOE, Mle 031 342 T, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 3ème classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;

Monsieur Arouna DJIGMA, Mle 23 255 P, Professeur certifié des collèges d'enseignement général, 2ème classe, 7ème échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation.

Suite page 9.



Activités du Gouvernement

Suite page 8.

D. AU TITRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ URBAINE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Monsieur Mahamoudou ZAMPALIGRE, Mle 215 227 G, Attaché d'études et d'analyses, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur des études et de la législation à la Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM) ;

Monsieur Jean-Claude ZONGO, Mle 25 764 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur de la circulation routière et de la normalisation à la Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM).

E. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Monsieur Salam OUEDRAOGO, Mle 34 769 F, Professeur certifié des lycées et collèges professionnels, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Conseiller technique ;

Monsieur Koï Didier Calixte SOU, Mle 208 038 D, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur Général du Groupement d'intérêt-Public, Programme national de volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ;

Monsieur Bantan Jean-Pierre PARE, Mle 220 376 S, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur général de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation ;

Monsieur Ignè Michel Stanislas BADO, Mle 257 129 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage ;

Monsieur Soumaïla SAWADOGO, Mle 211 779 Z, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1er grade, 5ème échelon, est nommé Directeur de l'éducation permanente et des stratégies éducatives des jeunes ;

Monsieur Ali TONANE, Mle 83 952 Z, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1ère catégorie, 3ème échelon, est nommé Directeur de la promotion socio-écono-

mique et de l'autonomisation des jeunes ;

Monsieur Alain Nestor Tonoé BAMOUNI, Mle 91 710 R, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la vie associative et des infrastructures de jeunesse ;

Monsieur Eric Roland Sidnoma YAMEOGO, Mle 233, Ingénieur du génie industriel, 1ère catégorie, 12ème échelon, est nommé Directeur des centres de formation professionnelle et de l'apprentissage ;

Monsieur Moumouni LINGANI, Mle 43 898 L, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, grade intermédiaire, 3ème échelon, est nommé Directeur de l'Orientation pédagogique, des normes et de l'ingénierie de formation ;

Monsieur Moumouni SALOUKA, Mle 54 565 T, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, catégorie P7, 2ème classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la formation professionnelle continue de la reconversion professionnelle et de l'habilitation ;

Monsieur Boubakar BA, Mle 212 366 P, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1ère catégorie, 3ème échelon, est nommé Directeur de la prospective et du partenariat.

F. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Monsieur Bè PALM, Mle 212 360 D, Conseiller en économie et en développement, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur général du Fonds d'appui à la Presse privée ;

Madame Safiatou NANA/TRAORE, Mle 104 272 M, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice de l'administration et des finances du Fonds d'appui à la Presse privée.

G. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE DES ARTS ET DU TOURISME

Madame Aline CARAMA/FARMA, Mle 78 268 N, Administrateur des services touristiques, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Chargé de missions ;

Monsieur Ardiouma SOMA, Mle 26 780 M, Conseiller en

sciences et technique de l'information et de la communication, 2ème classe, 8ème échelon, est nommé Délégué général du FESPACO ;

Monsieur Wahabou BARA, est nommé Directeur général du Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA) ;

Monsieur Albert BOUDA, Mle 35 883 N, Contrôleur du Trésor, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances du Musée national ;

Monsieur Mamadou OUATTARA, Mle 20 545 H, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1ère classe, 8ème échelon est nommé Directeur des affaires administratives et financières de la Maison de la culture Monseigneur Titiana Anselme SANON ;

Madame Wendpanga Nathalie Geneviève MILOUNGOU, Mle 55 748 K, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice des affaires administratives et financières de l'Institut de l'image et du son (ISIS) ;

Monsieur Daouda KINDO, Mle 37 304 V, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur des arts appliqués ;

Monsieur Aboubacar Armand BOCOUM, Mle 225 840 L, Conservateur de musée, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de la formation et de la recherche ;

Monsieur Soumaïla MARE, Mle 238 119 Y, Administrateur des services touristiques, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;

Monsieur Mambourou SOMA, Mle 225 862 X, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;

Monsieur Joseph OUEDRAOGO, Mle 36 617 A, Professeur certifié des lycées et collèges, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;

Monsieur Salfou OUEDRAOGO, Mle 117 269 X, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Annonces

Avis de recrutement

Avis de recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin

COMMUNIQUE N°2016-0024/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique :

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin, au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Assistants de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme du BEPC ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieux de réception : École Nationale de Police, Stade du 4 Août et stade Dr Issoufou Joseph Conombo (ex stade municipal de Ouagadougou).

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. Les épreuves écrites d'admissibilité consistent en un test de niveau qui comprend :

une épreuve de rédaction notée sur 20, durée une (01) heure, coefficient 2 ;

une épreuve d'étude de texte notée sur 20, durée deux (02) heures, coefficient 3.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés, que seuls les cinq mille (5000) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées.

Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'École Nationale de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité d'Assistants de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,

Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National

Avis de recrutement

Avis de recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police

COMMUNIQUE N°2016-0023/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique :

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de vingt-trois (23) ans au moins et de trente (30) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires d'un diplôme de Maîtrise ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Commissaires de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme de Maîtrise ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieu de réception : École Nationale de Police.

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et

une phase d'épreuves écrites et orale d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. La phase d'épreuves écrite et orale d'admissibilité consiste en :

Un test de niveau comprenant :

– une épreuve de dissertation sur un sujet de culture générale, notée sur 20, durée 3 heures, coefficient 2 ;

– une épreuve pratique d'informatique, notée sur 20, coefficient 1.

– une épreuve orale sur un sujet de culture générale devant un jury, notée sur 20, coefficient 2.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives de présélection sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée, quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés que seuls les cents (100) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées.

Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'Académie de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité de Commissaires de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,

Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National



Avis de recrutement



Poste: Coordinateur Opérationnel – Goma -RDC
Type d'emploi : CDD
Pays : Afrique, RD Congo
Date limite de dépôt des dossiers: 09/07/2016

Description :
Pour plus d'information sur l'association :
<http://www.handicap-international.fr/>

Présente dans plus de 55 pays, Handicap International est composée de 2 directions opérationnelles :

- La Direction de l'Action Humanitaire (DAH)
- La Direction d'Action du Développement (DAD)

CONTEXTE DE LA MISSION

L'historique d'Handicap International en RDC remonte à 1995.

Depuis janvier 2009, un projet de plateforme logistique vient en soutien aux opérations d'urgence en faveur des populations affectées par la crise dans toute la province du Nord Kivu. Début 2011, une base a été ouverte à Walikale, le plus grand territoire de la province, très difficile d'accès pour les acteurs humanitaires ou la plateforme propose des services tels que l'hébergement, un espace Internet, un garage, le prêt de véhicule et l'entreposage. A Goma, capitale de la province, c'est le service transport qui prédomine. Les convois se déploient sur l'ensemble des axes du Nord Kivu.

Au cours de la prochaine phase (Juin 2016-Avril 2017), des modalités de recouvrement des coûts seront mises en œuvre dans le cadre du projet PL.

Dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, et de la Convention sur les armes à sous-munitions, HI intervient en discontinu depuis 2001 dans différentes provinces : Province Orientale/Maniema/Equateur. En Janvier 2016, un projet de 2 ans « Déminage par province » a débuté et vise à libérer intégralement les provinces de la Tshopo, de l'Ituri, du Bas-Uélé et du Haut-Uélé (anciennement Province Orientale) de toute contamination en priorisant les zones les plus utilisées par la population. Ce projet est mené conjointement avec AFRILAM, ONG congolaise de déminage et partenaire historique d'HI en RDC. Une base vie HI a été implantée à cet effet en avril 2016 à Kisangani.

A travers sa Cellule Technique Inclusion (CTI), HI contribue aussi à l'amélioration des bonnes pratiques en termes d'approche inclusive et de redevabilité. La CTI finalise actuellement un diagnostic inclusion du mécanisme RRMP financé par UNICEF portant sur les phases en amont de la réponse, les évaluations multi sectorielles et le ciblage.

CHAINE DE RESPONSABILITE

Le coordinateur opérationnel est basé à Goma, sous la responsabilité du Chef de Mission de la DAH.

Programmes spécifiques sur lesquels sera affecté l'expatrié :

- Plateforme logistique Goma et Walikale (OFDA)
- Cellule Technique Inclusion (Fonds propres)
- Déminage Province par Province (German MoFA)
- Autres projets en cours de développement

L'expatrié est en lien hiérarchique avec :

- Chef de Projet Plateforme
- Team Leader CTI
- Assistant M&E

L'expatrié est en lien fonctionnel avec :

- Coordinateur mines
- Siège : Adjointe Responsable Programmes et Référents techniques Besoin de Bases et Besoins Spécifiques
- Mission : Coordinateurs support et Référent Sécurité

PRINCIPALES RESPONSABILITES DE L'EXPATRIE

Le Coordinateur des Opérations d'urgence de Handicap International est responsable de :

1/ Suivi/Evaluation/Apprentissage/Redevabilité : En charge des enjeux de suivi

&évaluation, de monitoring, d'apprentissage et de redevabilité au niveau des projets mis en œuvre par HI DAH en RDC, conformément à la politique de Planification, Suivi, Evaluation (PSE) HI, et appui au lancement de nouveaux projets.

2/ RH : Supervision et accompagnement des responsables opérationnels dans la mise en œuvre de leurs projets.

3/ Développement de nouveaux projets : En collaboration avec le Chef de Mission et les autres membres de l'équipe, contribue à développer de nouvelles propositions de projets en rapport avec les résultats des évaluations menées.

4/ Coordination interne et externe : Sur délégation du chef de mission, représente HI dans les mécanismes de coordination humanitaire pertinents et nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle, et assure la coordination en interne, sur les aspects opérationnels de la mission.

5/ Coordination du reporting bailleur : Consolide les documents fournis par les chefs de projets afin de produire des rapports bailleurs intermédiaires et finaux.

Ville : Goma

Expérience

Formation :

- Formation initiale généraliste : Master Humanitaire, Master en Monitoring et Evaluation, formation en contrôle de la qualité des projets
- Formation gestion de projet

Expérience :

- Minimum 2 ans d'expérience dans la gestion de programmes humanitaires d'urgence
 - Forte expérience de reporting bailleur indispensable
 - Expérience de gestion d'équipes et de projets à distance
 - Connaissance des bailleurs PAM, Unicef, ECHO est un plus
- Connaissances complémentaires :
- Maîtrise totale de l'environnement Windows et de MS Office
 - Maîtrise du français et de l'anglais obligatoire
 - Grande capacité rédactionnelle

Qualité du candidat

Qualité personnelles:

- Grande capacité d'analyse
- Capacité d'encadrement et d'accompagnement
- Capacité de représentation
- Capacité à travailler sous pression et dans un contexte d'insécurité
- Sens des priorités et des responsabilités, forte capacité organisationnelle
- Force de propositions
- Autonome et sens du travail en équipe
- Motivation sincère pour l'engagement humanitaire
- Sens de l'humour
- Capacité d'écoute

Fonctions Autre, Coordination, Gestion de projet

Activités Autre

Localisation(s) géographique(s) Afrique, RD Congo

Contrat CDD

Durée du contrat

Durée : 6 mois (renouvelables)

Salaire / Indemnité

CONDITIONS

Statut : Salarié à partir de 2200 euros + 457 euros net prime expat+ prime de vie chère

Date de prise de poste : ASAP

Départ en couple/famille possible (Logement au Rwanda, à Gisenyi si départ en famille)

https://hi.profilsearch.com/recrute/fr/fo_annonce_voir.php?id=1579&idpartenaire=130

Date de fin de validité 09/07/2016



Jobs Campus

Avis de recrutement



Poste: PHARMACIENS EXPERIMENTES H/F

Type d'emploi : CDD

Pays: 30/08/2016

Date limite de dépôt des dossiers: 30/08/2016

Description :

Responsabilités :

Vous assurez le suivi rapproché de l'approvisionnement national en médicaments, en particulier pour les projets dans lesquels MSF travaille avec le Ministère de la santé.

Vous soutenez et participez à tous les processus d'approvisionnement en médicaments et en matériel médical, ; vous facilitez la bonne gestion des stocks et des procédures correctes de transport et de stockage

Vous recueillez et analysez des indicateurs de stock selon les dossiers physiques et les logiciels logistiques (niveaux de stock, alerte de stock bas, excédents, dans, péremptions, élimination du stock stagnant) entre les différents projets

Vous assurez le soutien technique à la pharmacie sur toutes les questions liées à l'information pharmaceutique, à l'usage des médicaments (protocoles et utilisation rationnelle), à la gestion des effets secondaires, aux problèmes d'observance

Vous effectuez des visites techniques régulières sur les sites de projet

Vous participez à la budgétisation et à la préparation des commandes de médicaments et autres matériaux médicaux, avec les Coordinateurs médicaux et logistiques.

Vous assistez le Coordinateur médical pour assurer que les achats médicaux locaux soient effectués auprès de sources approuvées.

Vous veillez à l'élimination correcte des médicaments et produits médicinaux, dans le respect des règles de sécurité et protocoles de gestion des déchets de MSF et de la législation nationale et internationale.

Vous vous assurez de la tenue et de l'actualisation de tous les inventaires de médicaments et de dispositifs médicaux; vous participez au reporting selon les directives de MSF (rapports mensuels, rapports de statistiques médicales, etc.)

Compétences et Qualités requises

Formation: Diplôme en pharmacie

Expériences :

Expérience professionnelle d'au moins 2 ans en dehors de son pays de résidence

Expérience professionnelle au sein de MSF ou d'une autre ONG est un plus

Connaissances

Maîtrise de l'outil informatique exigée (Word, Excel, internet)

Connaissance d'Isystock souhaitable.

Ville Terrains d'intervention à l'international

Langues parlées

Langues : Français courant et Anglais scolaire (niveau A2)

Qualité du candidat

Capacités d'écoute, d'observation, d'adaptabilité

Rigueur et organisation

Adhésion aux principes de MSF

Souplesse de comportement

Résultats et sens de la qualité

Travail d'équipe et coopération

Fonctions Technicien spécialiste

Activités Santé

Localisation(s) géographique(s) Afrique, Asie, Europe, Moyen Orient, Océanie

Contrat CDD, Volontariat / service civique

Postuler en ligne <http://msf.fr/recrutement/postuler/postuler-en-ligne>

Date de fin de validité 30/08/2016

Avis de recrutement



Poste: h/f Stagiaire Ingénieur Agroalimentaire – Appui aux filières végétales et d'agro-transformation – Cameroun

Type d'emploi : CDD

Pays : Afrique, Cameroun

Date limite de dépôt des dossiers:30/09/2016

Description :

MISSION

Dans le cadre de ce projet d'appui aux petits entrepreneurs agroalimentaires camerounais, l'ingénieur agroalimentaire, sous la responsabilité du chef de projet, sera chargé(e) de :

1/ Formation : élaborer et animer les formations à destination des bénéficiaires

– Participer à l'élaboration de supports de formation

– Gérer l'organisation logistique des formations (achats des matières premières, installation de la salle de formation, mise en place des équipements...)

– Avec d'autres intervenants, animer et participer aux parcours de formation proposés par le centre (cours, travaux pratiques)

– Former en continu les bénéficiaires sur le volet « technique » : utilisation du matériel de transformation alimentaire présent sur le site, mise au point de processus de transformation, packaging, etc.

2/ Appui-conseil : assurer l'accompagnement des bénéficiaires

– Participer à l'élaboration et à l'expérimentation des outils de suivi et de mesure d'impact des activités du projet

– Accompagner chaque entrepreneur dans la mise en oeuvre de son projet :

o développement du produit (process, packaging...)

o conception de l'atelier de transformation (dimensionnement, choix des équipements...)

o recherche de sources d'approvisionnement (matières premières, emballages...)

o identification de débouchés

3/ Production : participer au fonctionnement de la halle technologique

– Développer des produits transformés innovants, en lien avec des études de marché déjà réalisées ou en cours

– Coordonner les productions faites sur le site

o gérer le planning d'utilisation de la salle de transformation

o participer au contrôle des équipements et à l'installation des postes de travail

o superviser et proposer des améliorations sur l'organisation du travail et les postes clés de production

o documenter les locations effectuées (tenue de registres papier et informatique)

o participer à la maintenance du matériel et des locaux

PROFIL

Formation : Ingénieur/technicien agroalimentaire

Compétences et qualités attendues :

– Connaissance des principaux procédés de transformation alimentaire, particulièrement à l'échelle artisanale & semi-industrielle

– Autonomie, sens de l'organisation, esprit d'initiative, force de proposition

– Sensibilité à l'entrepreneuriat et au développement économique

– Attrait pour le travail de terrain, capacité à vivre en zone rurale africaine

– Capacité à travailler dans une équipe multiculturelle et multidisciplinaire

– Connaissance de l'outil informatique (word, excel) et bonne capacité rédactionnelle

– Adhésion aux valeurs de l'IECD (un regard sur la personne, l'esprit de service, un engagement professionnel)

CONDITIONS DU POSTE

Statut : Stage conventionné

Dates : Stage de 6 mois à partir de juillet 2016

Localisation : Basé à Njombé, déplacements éventuels dans le département du Mounjo et sur Douala.

Sous la responsabilité : du Chef de projet, basé à Njombé

Indemnité :

– Indemnité mensuelle française en vigueur

– Logement fourni sur place

– Frais de visa pris en charge

– Billets d'avion aller/retour pris en charge

– Prise en charge des frais de déplacement locaux

CONTACT

Envoyer votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation)

avec la référence « Cameroun – ACDP Agro »

au service recrutement, recrutement@iecd.org

Ville Njombé

Fonctions Autre, Communication, Coordination, Gestion de projet, Encadrement, Direction, Technicien spécialiste

Activités Agriculture, Environnement, Animation, Formation, Education, Autre, Informatique, Communication, Logistique, Mécanique, Social

Localisation(s) géographique(s) Afrique, Cameroun

Contrat Stage

Email de la personne contact recrutement@iecd.org

Date de fin de validité 30/09/2016



Avis de recrutement



Poste: RDC- Chef de projet Wash
Pays : Afrique, RD Congo
Date limite de dépôt des dossiers : 15/07/2016

Description : COOPI en RDC

Présent en RDC depuis 1977, COOPI a grandement accru le nombre de ses interventions dans le pays, en particulier suite aux conflits des derniers 20 années. À partir du Kivu, où il y a eu la première intervention, les activités de COOPI se sont déplacées dans les régions de conflit, afin de mettre en œuvre de programmes d'urgence à bénéfice des populations déplacées et victimes de la guerre. En raison de l'évolution du contexte général en cours dans certaines provinces du Pays, COOPI s'est aussi engagée dans la gestion de projets pluriannuels afin d'assurer une transition de l'urgence au développement dans divers domaines, et de garantir un développement harmonieux et durable.

COOPI favorise une réponse pertinente aux besoins des populations locales à travers une structure de coordination à Kinshasa et différentes bases dans les provinces.

PROJET

Titre : « École Village Assainis »

Bailleur : UNICEF

CONTEXTE ET ENJEUX DU POSTE

Ce projet s'insère dans le Programme National « Village et école Assainis », mis en œuvre par le Gouvernement Congolais, qui vise à accroître la couverture rurale en matière d'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement. Selon les dernières statistiques, l'eau consommée par la population du Maniema provient principalement de sources non protégées (49%), de sources protégées (32%) et de l'eau de surface venant des fleuves et petites rivières (9%). 11% de la population utilise des installations sanitaires améliorées, au dessous de la moyenne nationale ; les toilettes les plus utilisées sont des trous ouverts, et 13% de la population n'utilisent même pas de toilettes.

ORGANIGRAMME :

Responsable hiérarchique: Chef de Mission

Sous sa responsabilité : Staff du projet

Responsabilités générales

Le chef de projet est responsable de l'exécution du projet, en termes techniques et économiques/financiers et de gestion des ressources sur place, dans le respect des procédures de COOPI et du bailleur de fonds, en collaboration avec les staffs techniques nationaux seniors, responsables de la gestion et des supervisions techniques du projet selon le cadre logique du projet. Il s'assure de l'obtention des résultats prévus par le projet, en accord avec le budget approuvé.

Gestion du projet

Il assure les relations politiques et techniques avec les points focaux territoriaux du bailleur de fonds (UNICEF), les services techniques étatiques et les autorités locales ;

Il représente COOPI aux réunions et groupes de travail techniques WASH avec d'autres partenaires au niveau local/provincial, tout en veillant sur la bonne image de l'organisation ;

Il participe aux réunions de coordination technique des projets WASH réalisés par d'autres ONG et acteurs dans la zone et province d'intervention ;

Il accompagne le Coordinateur Provincial à des réunions de coordination qui nécessiteront des interventions techniques sur les notions WASH ;

Il participe aux réunions de cluster des secteurs du projet ;

Il est le point de référence pour les relations et les contacts avec les partenaires techniques du projet (élaboration protocoles de partenariat ou collaboration, vi-rements, pièces justificatives, rapportage...)

Il planifie et met en œuvre les activités du projet ; il assure le respect de la planification de la mise en œuvre (cadre logique, chronogramme, délais, obligation de résultats) ;

Il valide les plans techniques périodiques des staffs techniques nationaux seniors du projet ;

Il prépare l'outil de suivi pour le projet ; il met en place les fiches de récolte des informations sur le terrain ; il supervise la rédaction des statistiques du projet ;

Il descend périodiquement sur le terrain pour la supervision des activités ;

Il envoie un rapport mensuel des activités à la coordination nationale, conjointement à outil de suivi, Merlino, plan d'achat et prévisionnel ;

Il rédige les rapports narratifs prévus par le projet et les rapports internes de l'organisation ;

Avec l'approbation du Chef de Mission, il est responsable de la préparation de

toute la correspondance formelle et des demandes de modification du contrat du projet qu'il gère (p. ex. modification du budget) ;

Il gère le personnel engagé dans le projet, y compris des éventuels expatriés ; il coordonne et contrôle le travail de tous les staffs dans le respect des procédures de sécurité de l'organisation ; il est responsable de la formation initiale et continue du personnel local qu'il gère ;

Il évalue le personnel local, et il participe à l'évaluation du personnel sur demande de son référent ;

Il sélectionne le personnel local à employer dans le projet, en accord avec le coordinateur national des programmes et le Chef de Mission, et en respectant les lois du pays et le règlement COOPI dans le pays ;

Sur demande du référent direct, il participe à l'élaboration de nouvelles propositions de projet, à travers l'analyse des besoins pour l'identification de nouveaux projets WASH dans la zone, en collaboration avec le personnel du projet et la Coordination Programmes de Kinshasa ;

En collaboration avec l'administration, il est garant du respect du ROI COOPI et du Code du Travail en RDC par les staffs du projet ;

Il accomplit toute tâche additionnelle demandée par le Chef de Mission.

Responsabilités administratives et financières

En collaboration avec l'administrateur de projet et le logisticien, il planifie les dépenses à effectuer ; il contrôle périodiquement les dépenses effectuées, il supervise la comptabilité et la gestion de la caisse et des comptes du projet ;

En collaboration avec l'administrateur de projet, et en se coordonnant avec l'administrateur de la Coordination et le logisticien, il prépare le plan achat ;

Il s'assure du respect des procédures de l'organisation et du bailleur de fonds dans la gestion des achats des biens et services ;

Il concourt à la rédaction des rapports financiers du projet.

Responsabilités logistiques

Il collabore avec la logistique pour assurer la bonne gestion et la correcte utilisation des biens du projet (engins roulants, moyens de communication etc.)

Il est le responsable du respect des procédures d'achat du projet, en collaboration avec la logistique

Il assure la correcte gestion des stocks et des inventaires des biens achetés et/ou affectés au projet, en collaboration avec la logistique ;

Il gère les achats et les stocks des médicaments, en suivant les procédures établies par COOPI en RDC ;

Il respecte les procédures sécuritaires des staffs du projet relatives aux procédures COOPI.

Moyens et Instruments

Le chef de projet aura à sa disposition les équipements logistiques de COOPI, en accord avec les procédures COOPI de prise en charge et utilisations des équipements.

Localisation

Le Chef de Projet et base sera basé dans la maison/bureau de COOPI de Kindu. Il se déplacera sur le terrain dans la zone d'intervention des projets selon les nécessités prévues et les conditions sécuritaires du moment.

Profil du candidat (formation, Expérience, Compétences, Attitudes)

Diplôme en disciplines liées à la coopération au développement ou au secteur WASH ;

Au moins 3 ans d'expérience dans la coopération au développement et dans la gestion de projets ;

Expérience de travail en Afrique et / ou en RDC et / ou dans des contextes de conflit / post-conflit ;

Expérience dans la gestion de projets de développement WASH ;

Excellente capacité de travailler en équipe et par objectifs ; capacité de former les collaborateurs selon les besoins ; capacité de gérer du staff national ;

Excellente capacité organisationnelle ; flexibilité, fort sens de l'initiative et autonomie dans le travail ;

Excellente capacité de travailler sous pression ;

Capacité de travailler dans un contexte politique et sécuritaire sensible et complexe et dans un environnement multiculturel ;

Excellentes capacités de négociation et communication ;

Maîtrise du français, parlé et écrit ;

Excellentes capacités rédactionnelles ; excellente connaissance du paquet Office,

Intérêt et motivation à travailler dans une ONG en respectant ses valeurs et principes.

Fonctions Coordination, Gestion de projet

Activités Social

Localisation(s) géographique(s) Afrique, RD Congo

Contrat CDD

Durée du contrat

How to apply :

Postuler en ligne <http://www.coopi.org/lavoro/chef-de-projet/>

Date de fin de validité 15/07/2016



Avis de recrutement



Poste: Directeur pays – RDC

Type d'emploi : CDD

Pays : Afrique, RD Congo

Date limite de dépôt des dossiers : 31/07/2016

Description :

L'organisation

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une ONG internationale, qui se donne pour mission de contribuer à la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes et/ou populations les plus vulnérables. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux.

Avocats Sans Frontières a des missions permanentes notamment au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC), en Ouganda, au Tchad, en République centrafricaine (RCA), en Zambie et en Tunisie, et développe des projets en Afrique de l'Est et en Asie. Elle met également en œuvre des programmes transnationaux sur la justice pénale internationale, la protection des défenseurs des droits humains en étroite collaboration avec les avocats et la société civile.

Présente depuis 2002 en RDC, l'action d'ASF vise à contribuer à un meilleur accès à la justice pour les populations en situation de vulnérabilité à travers l'amélioration de leur prise en charge juridique et judiciaire et la promotion du respect de leurs droits fondamentaux.

Contexte et mission

Depuis une dizaine d'années, la RDC est engagée dans un processus de transition démocratique, qui voit la mise en place de nombreux projets nationaux et internationaux pour renforcer l'Etat de droit et lutter contre l'impunité ordinaire et de guerre. Des efforts importants ont été consacrés au cours de ces dernières années dans le cadre de la justice. Les pouvoirs législatif et exécutif ont doté le pays, en partie, d'un cadre normatif respectant la constitution et les accords internationaux ratifiés par la RDC. Au niveau de l'accès à la justice, beaucoup d'efforts et d'investissements ont été faits mais la majorité de la population congolaise ne connaît pas ses droits ni les possibilités d'action.

De nombreuses études sur l'état de la justice en RDC ont mis en évidence les faiblesses du système judiciaire congolais dans son ensemble. Ces analyses ont permis de poser les bases d'une politique nationale et d'une stratégie conjointe entre les bailleurs de fonds et le gouvernement congolais, visant à proposer des actions communes de renforcement sectoriel.

Depuis plusieurs mois maintenant, le contexte pré électoral a engendré des tensions politiques et sociales menant à l'émergence de divisions entre la société civile et les autorités et à une recrudescence des violations des droits humains.

Afin de contribuer à répondre aux priorités du contexte, ASF y développe des programmes visant notamment à :

améliorer l'accès à la justice pour les populations en situation de vulnérabilité (notamment par l'appui à la mise en place de bureaux de consultation et l'assistance judiciaire gratuite) ;

renforcer la capacité des avocats, du Barreau ainsi que des organisations de la société civile, aux fins d'un renforcement des mécanismes d'accès à la justice organisés par ceux-ci ;

lutter contre l'impunité des crimes internationaux et des violations manifestes des droits humains (notamment par l'assistance judiciaire aux victimes, la formation des acteurs de justice, l'encadrement des ONG de promotion des droits humains) ;

lutter contre le recours massif à la détention abusive ;

contribuer à la protection légale des défenseurs des droits humains.

L'équipe est constituée d'environ 15 personnes, réparties entre le bureau de coordination à Kinshasa, ainsi que les bureaux décentralisés à Goma et Matadi.

Description des tâches

Le Directeur pays contribue à la définition de la stratégie d'ASF en RDC dans le respect de la vision de l'organisation et des objectifs définis dans le Plan Stratégique d'ASF. Elle/il est responsable du développement de nouveaux programmes grâce à son analyse du contexte, des besoins et des opportunités de financement ainsi que de la bonne gestion des projets en cours. Elle/il joue un rôle important de représentation et s'assure de la visibilité d'ASF ainsi que de ses actions en RDC. Enfin, elle/il est responsable de la bonne gestion administrative, financière et sécuritaire de la mission.

Sous la supervision du Coordinateur stratégie et développement basé au siège, la/le Directeur pays assure les responsabilités suivantes :

Développement stratégique des programmes : conduit l'analyse du contexte, des parties prenantes et des intervenants ; identifie les priorités et les besoins ainsi que les opportunités de financement ; négocie les futurs programmes avec les partenaires et bailleurs de fonds ; supervise la rédaction de proposition de projets

; s'assure de la bonne couverture financière présente et future de sa mission.

Représentation et visibilité : représente ASF auprès des autorités nationales et des bailleurs de fonds dans le but de faire connaître les capacités d'actions de l'association et de s'informer de leurs propres stratégies et objectifs ; s'assure qu'ASF participe aux réunions de coordination pertinentes.

Gestion d'équipe/RH : anime et encadre l'équipe de la mission en s'assurant que les coordinateurs impliquent leurs équipes respectives dans la mise en œuvre des activités et développent leurs compétences ; s'assure d'une bonne gestion prévisionnelle des emplois.

Gestion Programme : s'assure de la bonne mise en œuvre des projets d'ASF, en particulier du respect du calendrier de réalisation et du budget ainsi que de l'atteinte des objectifs.

Gestion administrative, financière et logistique : s'assure de la bonne gestion administrative, financière et logistique de la mission dans le respect des procédures d'ASF et des bailleurs ainsi que de la réglementation nationale ; s'assure que toute dépense est bien couverte par un financement autorisé.

Sécurité : s'assure que les mesures de sécurité existent, sont mises à jour, connues de tous et appliquées par tous ; s'assure que les incidents sont rapportés et analysés.

Profil recherché

Expérience pertinente de 5 ans dans un poste à responsabilités en ONG ou organisation Internationale,

Expérience dans la région des Grands Lacs africains préférable

Expérience dans le développement et la gestion de programmes

Expérience dans le secteur de la justice ou des droits humains

Master dans un domaine pertinent (Droit, Développement, Sciences Politiques, etc.)

Bonnes compétences dans la gestion d'équipe

Excellente maîtrise du français (écrit et oral) et connaissance pratique de l'anglais

Excellentes capacités rédactionnelles et d'analyse

Maîtrise de l'outil informatique, notamment les logiciels usuels (Word, Excel, Outlook, etc.)

Rigueur, patience, persévérance et sens de la diplomatie et de la négociation

Flexibilité et capacité à gérer le stress

Permis de conduire

Conditions

CDD 1 an ; renouvelable

Salaire brut mensuel entre 2421,7 € et 2961,8 € selon notre grille salariale

Indemnité d'expatriation

Indemnité mensuelle forfaitaire de logement + prime d'installation le 1er mois

Assurance rapatriement prise en charge par ASF

Sécurité sociale (assurance soins de santé) à charge de l'expatrié(e)

25 jours de congés payés par année complète

un billet d'avion aller-retour pour rejoindre la mission en début de contrat et rejoindre le pays d'origine en fin de contrat + par contrat d'une année, un billet aller-retour vers le pays d'origine, dont il peut être fait usage après expiration des 6 premiers mois du contrat.

Pour postuler :

Merci d'envoyer rapidement vos CV, lettre de motivation et disponibilités à : job@asf.be en précisant «DP RDC» en objet.

Vu les délais, ASF se réserve le droit d'attribuer le poste avant la clôture des candidatures.

Pour des raisons de ressources humaines limitées, seuls les candidats présélectionnés seront contactés par ASF. Merci pour votre compréhension et votre intérêt pour la promotion des droits humains.

Ville Kinshasa

Fonctions Encadrement, Direction

Activités Droit

Localisation(s) géographique(s) Afrique, RD Congo

Contrat CDD

Email de la personne contact job@asf.be

Date de fin de validité 31/07/2016



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien

en version numérique à télécharger.

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44/ 45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P /2013/ CAO/TGLO/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

Equipe Sciences-Campus Info

- Eliane Bayala

- Aris KUSIELE Somda

- Bernadette Dembélé

- Valentin Mano

- Rélwendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureima Sogoba

-Augustin Irwaya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Grégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédéric Po0da

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guio

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

- Karim Koala

- Ouaboué Bakouan

- Albert Tarpaga

- Paul Soma

-Arjouman Saganogo

- Joseph Kaboré

-Valentin Singbéogo

- Issa Sepama

- Hermann Toé

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Nouvelles des Campus



Recrutement de la 7ème promotion de techniciens supérieurs en télécommunications, option technique et option technico-commerciale

MODE ET CONDITIONS D'ACCES

L'accès à l'antenne ESMT de Ouagadougou se fait sur test d'entrée ou sur titre pour les candidats titulaires d'un Baccalauréat scientifique ou technique.

LIEU DE LA FORMATION

L'Ecole Nationale des Postes (ENAPOSTE), sise côté Est de l'Hôtel Azalaï (Indépendance).

COUT ET DUREE DE LA FORMATION

Frais de scolarité : 600 000 francs CFA / an

Durée de la formation : deux (02) ans.

DIPLOME DELIVRE

Le diplôme délivré est le Diplôme de Technicien Supérieur (DTS), Diplôme officiellement reconnu par le CAMES.

DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers sont recevables tous les jours ouvrables à l'ENAPOSTE du 20 juin 2016 au 18 juillet 2016 à 15 H.

COMPOSITION DU DOSSIER

une demande sur formulaire spécial disponible à l'antenne de l'ESMT, sise dans l'enceinte de l'ENAPOSTE, adressée à monsieur le Directeur général de l'ESMT à Dakar ;

une copie légalisée du diplôme exigé ;

une copie légalisée de la CNIB ;

une copie du reçu de paiement des frais de dépôt (10 000 frs) ;

3 photos d'identité ;

les copies des bulletins de notes de la classe de première ;

les copies des bulletins de notes de la classe de terminale.

DATE DU TEST

Le test aura lieu le mercredi 20 juillet 2016 à l'ENAPOSTE à partir de 7 h 00.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler la Coordination de l'Antenne ESMT (uniquement aux heures et jours ouvrables) téléphone : 25 33 20 66 ou 70 94 43 53.



Collaborons pour **bouter** le **grand banditisme** et le **terrorisme** de notre pays

Une Force Humaine !